

Bruxelles, le 2 octobre 2004

Madame la Ministre Fadila LAANAN

Ministre de la Culture, de l'Audiovisuel et de la Jeunesse

Boulevard du Régent, 37-40
B-1000 Bruxelles

CONCERNE concertation avec les comédiens en vue de la présentation de notre association et de ses objectifs. + Comité de Concertation + États Généraux de la Culture.

Madame la Ministre,

Tout d'abord, nous tenons à vous témoigner nos félicitations et notre satisfaction pour votre récente nomination aux responsabilités de la culture et de l'audiovisuel. C'est une réponse favorable à notre souhait que nous avons d'ailleurs exprimé par écrit au Président Di Rupo, avant les dernières élections !

Par la présente, nous aimerions également solliciter un rendez-vous destiné à nous présenter et à vous exposer une réflexion de synthèse autour de quelques points plus précis comme :

- Le Comité de Concertation des arts de la scène.
- Les États Généraux de la Culture.
- Le statut des artistes,
- Le financement alternatif de la culture,

Comme vous le savez certainement, notre association est née avec le mouvement et les contestations des artistes lors des événements du 31 mai 2001.

Depuis lors, les comédiens sont aujourd'hui présents à plusieurs endroits décisionnels ou de concertation comme :

- Le Comité de Concertation du Centre de l'audiovisuel et du Cinéma
- La Fédération FAS (Association déléguée, CA)
- La Fédération Pro Spère (administrateur, CA)
- Wallimage (administrateur au Collège Cinéma)
- L'Union des Artistes (administrateur CA)
- Le Théâtre des Doms (administrateur AG et bureau de programmation)

Les comédiens sont également une corporation de travailleurs particuliers étant donné que nous sommes pratiquement les seuls « acteurs » culturels concernés à la fois par les arts de la scène ET par le secteur audiovisuel et du cinéma. Nous représentons également un millier de travailleurs, ce qui n'est pas négligeable ! Nous avons

ASCO

récemment intégré l'Union des Artistes qui comprend quelque 600 membres adhérents comédiens.

Nous avons entrepris plusieurs démarches durant ces trois dernières années comme :

- L'initiative et la création, avec la CFWB, d'un site Web dédié aux acteurs professionnels : <http://www.Cineacteurs.be> ,
- La création et l'administration des sites Web de la FAS (<http://www.lafas.be>), de l'ASCO :(<http://www.lafas.be/asco/index>) et de leurs lettres d'information,
- La défense et l'aboutissement du projet d'intégration des comédiens francophones dans les coproductions (groupes de travail à la CFWB),
- La participation active à la consultation autour du débat sur le statut de l'artiste, le décret-cadre à la CFWB ou encore la TAX Shelter à la CFWB et à la Chambre,
- Un agumentaire sur la situation du comédien francophone présenté au Comité de Concertation à la demande de Monsieur Ingberg ,
- La participation durant 4 années consécutives aux débats sur l'acteur francophone dans le secteur audiovisuel (Festival du Film d'Amour à Mons),
- Les négociations concernant le Contrat de Gestion de la RTBF.

C'est avec intérêt que nous aimerions vous faire part de notre point de vue et de nos objectifs pour le futur dans les secteurs qui concernent les artistes interprètes que nous représentons par notre association.

Dans l'espoir de faire plus ample connaissance avec vous, selon vos disponibilités et si vous le souhaitez, je vous demande de bien vouloir nous accorder un rendez-vous de prise de contact et de réflexion autour des quelques thèmes précités.

En espérant pouvoir contribuer à l'intérêt général de notre secteur et dans l'attente d'une réponse, veuillez recevoir, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments dévoués.

Pierre DHERTE
Coordinateur ASCO
Administrateur à l'Union des Artistes

Jacques MONSEU
Vice-président de l'Union des Artistes

Jean-Gilles LOWIES
Délégué ASCO